



Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique pour le
*Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour
la Fonderie Horne*

Présenté au
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

Préparé par
GÉCO (Groupe Écociroyen)
101, 11^e Rue Rouyn-Noranda, Québec J9X2E8
www.geco-at.org

Octobre 2022

Sommaire

- Présentation de l'organisme
- Contexte
- Propositions pour le *Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne*
- Conclusion

Présentation de l'organisme

Le GÉCO est un OBNL d'économie sociale et environnementale fondé en 2007 à Rouyn-Noranda. Notre **mission** est de sensibiliser les citoyens, les organisations et les instances décisionnelles à l'écocitoyenneté et à la protection de l'environnement.

Nos **orientations organisationnelles visent à susciter** la réflexion sur les principaux enjeux environnementaux, à **promouvoir** l'écocitoyenneté auprès des citoyens, des organisations et des instances décisionnelles et à **soutenir** l'émergence individuelle et collective de **comportements plus respectueux de l'environnement**.

Nous avons comme objectif de participer à la « **formation** » de plus en plus d'**écocitoyens** (individus et corporatifs) partout en Abitibi-Témiscamingue en promouvant la **prise de conscience écologique**. Développer son **écocitoyenneté** (individuelle et collective) afin de réduire son **impact écologique** et son **empreinte carbone** en ces temps de crise et d'urgence climatiques est devenu **essentiel**. En mars 2008, le *Groupe écocitoyen* (GÉCO) lançait un premier service d'*Écoresponsabilisation événementiel* dans le but de soutenir l'émergence d'événements écoresponsables en Abitibi-Témiscamingue : il s'agit de la formation « organiser des événements écoresponsables ». Offerte en collaboration avec le *Conseil québécois des événements écoresponsables* (CQÉÉR), cette formation propose une panoplie de mesures permettant aux organisateurs d'améliorer le bilan environnemental et social de leur événement. Depuis 2010 nous avons desservi plus de 175 événements en Abitibi-Témiscamingue.

Contexte

Les émissions de contaminants par la Fonderie Horne sont une source de préoccupation importante pour les citoyennes et citoyens de Rouyn-Noranda. Le GÉCO désire joindre sa voix à celle de la communauté afin que le renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne tienne compte de certaines de ces préoccupations.

Propositions pour le *Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne*

Les membres du GÉCO et ses administrateurs, sans être des spécialistes sur la question des émissions de la Fonderie Horne, croient qu'il est possible de s'entendre sur quelques principes généraux qui pourraient être intégrés dans le renouvellement de l'autorisation ministérielle qui sera délivrée.

Voici les éléments qu'il serait souhaitable d'intégrer au renouvellement de l'autorisation ministérielle :

- Que l'ensemble des contaminants émis dans l'environnement par la Fonderie Horne pour lesquels une norme a été établie fassent l'objet d'un suivi serré de la part du MELCC et de l'entreprise. En plus de l'arsenic, il serait requis qu'un système de suivi rigoureux soit mis en place pour les rejets de cadmium, de nickel et de plomb de l'entreprise (sans s'y limiter);
- Que les limites d'émissions permises pour tous ces contaminants fassent l'objet de normes contraignantes et que tous dépassements engendrent un régime de sanctions claires et connues de tous;
- Qu'au sein même de l'autorisation ministérielle, un mécanisme de communication périodique avec l'ensemble de la population soit établi pour que l'entreprise puisse présenter ses progrès en matière d'émissions;
- Que la nouvelle autorisation ministérielle favorise la transparence et un meilleur accès à l'information pour la population à toutes les données pertinentes

concernant les émissions et activités de la Fonderie Horne, notamment en ce qui concerne les risques associés aux émissions et les territoires touchés;

- Que la pression soit maintenue sur la Fonderie Horne pour que celle-ci respecte l'ensemble des normes d'émissions prévues par les différentes législations dans les **meilleurs délais possible** et qu'aucun effort ne soit ménagé pour y parvenir (changements technologiques, zone tampon, choix des intrants, systèmes de captation, etc.).

Conclusion

Le dossier des émissions de contaminants dans l'environnement par la Fonderie Horne est un dossier sensible qui préoccupe la population et polarise beaucoup les citoyennes et citoyens de Rouyn-Noranda. Afin de répondre à certaines de ces préoccupations, le GÉCO et ses membres croient que les différents éléments présentés dans ce court mémoire devraient être intégrés au renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne.